**Le déroulement des consultations face au COVID 19**

Nous nous trouvons dans une situation inédite. Une situation qui aggrave peut-être les problèmes que nous rencontrons déjà dans notre vie quotidienne et/ou en entraîne d’autres. L’échange avec un professionnel peut aider à mieux vivre cette période difficile.

Lors du confinement, il est possible de me consulter à distance : par téléphone ou par internet. Le moyen de communication sera défini au moment de la prise d’un rendez-vous par téléphone.

Après le confinement, vous pouvez me consulter à distance ou venir me voir dans mon cabinet. Il n’y a pas de salle d’attente ; vous serez pris(e) en charge immédiatement après votre arrivée. Je serai la seule personne que vous allez rencontrer.

Si vous vous sentez malade, je vous invite à me consulter à distance.

La santé et le bien-être de mes clients sont ma priorité absolue. Pour cette raison, j’avais déjà pris des mesures importantes avant le confinement et je continuerai de la façon suivante :

* Lors des consultations, une distance d’au moins 150 cm est respecté.
* Le port du masque dans le cadre thérapeutique est réglé selon les consignes du gouvernement français.
* Le cabinet et le couloir sont aérés entre toutes les consultations.
* Les fauteuils et les poignées de portes sont désinfectés après chaque consultation.
* Les toilettes et le matériel d’art-thérapie sont désinfectés avant et après chaque utilisation.
* Le soir, après la dernière consultation, le cabinet, le couloir et les toilettes sont soigneusement désinfectés : les fauteuils, les poignées de portes, les interrupteurs, les sols, les toilettes.

Outre ces mesures*,* les consultations dans mon cabinet se déroulent dans le cadre habituel. Je fais de mon mieux pour créer une ambiance décontractée qui aide mon client/ma cliente à se concentrer sur son travail sur soi.